



TG/152/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 2008-04-08

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

<p><b>CAMOMILLE</b></p> <p>Code UPOV : MATRI_REC</p> <p><i>Matricaria recutita</i> L.</p>
---

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN**

**DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

Autres noms communs : \*

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Matricaria recutita</i> L., <i>Chamomilla recutita</i> (L.) Rauschert	Chamomile	Camomille	Kamille	Manzanilla

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

**DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN .....	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN .....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen .....	3
3.4 Protocole d'essai .....	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ .....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité .....	5
4.3 Stabilité .....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE .....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES .....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple .....	6
6.5 Légende.....	6
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES .....	10
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères .....	10
8.2 Explications portant sur certains caractères .....	10
9. BIBLIOGRAPHIE.....	13
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE .....	14

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Matricaria recutita* L. (*Chamomilla recutita* (L.) Rauschert).

## 2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5 g.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

#### 3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 200 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

#### 3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 60 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 60 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

#### 3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

### 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

#### 4.1 *Distinction*

##### 4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

##### 4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

#### 4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

### 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

a) Ploïdie (caractère 1)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

### 6.5 *Légende*

(\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS : Voir le chapitre 3.3.2

C : essai spécial

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. MG (*) (+)</b>	<b>Ploidy</b>	<b>Ploïdie</b>	<b>Ploidie</b>	<b>Ploidía</b>		
<b>QL</b>	diploid	diploïde	diploid	diploide	Camoflora	2
	tetraploid	tetraploïde	tetraploid	tetraploide	Manzana	4
<b>2. VG</b>	<b>Plant: density of foliage</b>	<b>Plante: densité du feuillage</b>	<b>Pflanze: Dichte des Laubes</b>	<b>Planta: densidad del follaje</b>		
<b>QN (c)</b>	sparse	lâche	locker	escasa		3
	medium	moyenne	mittel	media	Bona	5
	dense	dense	dicht	densa	Bodegold, Lasyr	7
<b>3. VG (*) (+)</b>	<b>Plant: attitude of lower side shoots</b>	<b>Plante : port des rameaux latéraux inférieurs</b>	<b>Pflanze: Haltung der unteren Seitentriebe</b>	<b>Planta: porte de los brotes laterales inferiores</b>		
<b>QN (a)</b>	erect	dressé	aufrecht	erecto		1
	semi-erect	demi-dressé	halb aufrecht	semierecto	Mabamille	3
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal		5
<b>4. MS (*)</b>	<b>Plant: height</b>	<b>Plante: hauteur</b>	<b>Pflanze: Höhe</b>	<b>Planta: altura</b>		
<b>QN (b)</b>	short	basse	niedrig	baja	Manzana	3
	medium	moyenne	mittel	media	Mabamille, Novbona	5
	tall	haute	hoch	alta	Lasyr	7
<b>5. VG</b>	<b>Stem: anthocyanin coloration</b>	<b>Tige: pigmentation anthocyanique</b>	<b>Stängel: Anthocyanfärbung</b>	<b>Tallo: pigmentación antocianica</b>		
<b>QN (a)</b>	weak	faible	gering	débil	Mabamille	3
	medium	moyenne	mittel	media	Bona, Novbona	5
	strong	forte	stark	fuerte		7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>6.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf: division</b>	<b>Feuille: division</b>	<b>Blatt: Fiederung</b>	<b>Hoja: división</b>	
(+)						
<b>QN</b>	<b>(c)</b>	coarse	grossière	grob	gruesa	3
		medium	moyenne	mittel	mediana	Robumille 5
		fine	fine	fein	finá	7
<b>7.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf: intensity of green color</b>	<b>Feuille: intensité de la couleur verte</b>	<b>Blatt: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Hoja: intensidad del color verde</b>	
(*)						
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	light	faible	hell	claro	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Robumille 2
		dark	forte	dunkel	oscuro	Camoflora 3
<b>8.</b>	<b>MS</b>	<b>Flower head: diameter</b>	<b>Capitule: diamètre</b>	<b>Blütenkopf: Durchmesser</b>	<b>Capítulo: diámetro</b>	
(*)						
(+)						
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	small	petit	klein	pequeño	Bona 3
		medium	moyen	mittel	medio	Bodegold, Camoflora 5
		large	grand	groß	grande	Lasyr, Margaritar 7
<b>9.</b>	<b>MS</b>	<b>Flower head: diameter of disc</b>	<b>Capitule: diamètre du disque</b>	<b>Blütenkopf: Durchmesser der Scheibe</b>	<b>Capítulo: diámetro del disco</b>	
(*)						
(+)						
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	small	petit	klein	pequeño	Bodegold, Bona 3
		medium	moyen	mittel	medio	Robumille 5
		large	grand	groß	grande	Lasyr, Margaritar 7
<b>10.</b>	<b>MS</b>	<b>Time of beginning of flowering</b>	<b>Époque de début de floraison</b>	<b>Zeitpunkt des Blühbeginns</b>	<b>Época de comienzo de la floración</b>	
(*)						
(+)						
<b>QN</b>		early	précoce	früh	temprana	Camoflora 3
		medium	moyenne	mittel	media	Manzana 5
		late	tardive	spät	tardía	Zloty Lan 7



	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>11.</b>	<b>MS</b>	<b>Time of full flowering</b>	<b>Époque de pleine floraison</b>	<b>Zeitpunkt der Vollblüte</b>	<b>Época de comienzo</b>	
(+)						
<b>QN</b>	early	précoce	früh	temprana	Bona	3
	medium	moyenne	mittel	media	Manzana	5
	late	tardive	spät	tardía	Bodegold	7
<b>12.</b>	<b>MG</b>	<b>Flower head: content of (-)-<math>\alpha</math>-bisabolol in essential oil</b>	<b>Capitule: teneur en (-)-<math>\alpha</math>-bisabolol dans l'huile essentielle</b>	<b>Blütenkopf: Gehalt an (-)-<math>\alpha</math>-Bisabolol im ätherischen Öl</b>	<b>Capítulo: contenido de (-)-<math>\alpha</math>-bisabolol en el aceite esencial</b>	
(+)						
<b>QN</b>	<b>(b)</b> low	faible	niedrig	baja	Bodegold, Camoflora, Margaritar	1
	medium	moyenne	mittel	media	Promyk	2
	high	élevée	hoch	alta	Manzana, Novbona, Robumille	3

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être faites au stade bouton floral.
- (b) Les observations doivent être faites au début de l'époque de la floraison (voir ad. 10).
- (c) Les observations doivent être faites à l'époque de pleine floraison.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

#### Ad. 1 : Ploïdie

La ploïdie de la plante peut être déterminée de différentes façons en calculant le :

- nombre de chromosomes de méristème de la racine;
- nombre et la longueur des stomates de la face inférieure de la feuille (les variétés tétraploïdes ont moins de stomates/mm<sup>2</sup> et de plus longs stomates);
- nombre de chloroplastes dans les cellules de la face inférieure de la feuille (les cellules de garde des variétés tétraploïdes contiennent plus de chloroplastes que celles des variétés diploïdes).

Une autre méthode efficace pour déterminer la ploïdie est celle de la cytométrie de flux.

#### Ad. 3 : Plante : port des rameaux latéraux inférieurs



1  
dressé

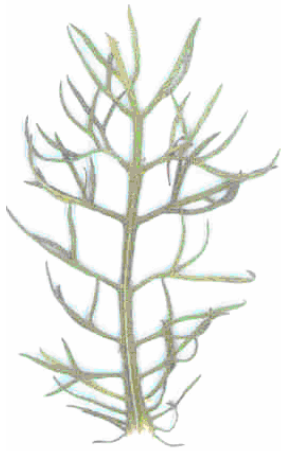


3  
demi-dressé



5  
horizontal

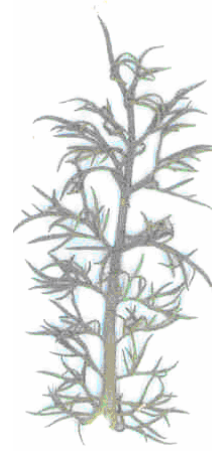
Ad. 6 : Feuille : division



3  
grossière



5  
moyenne

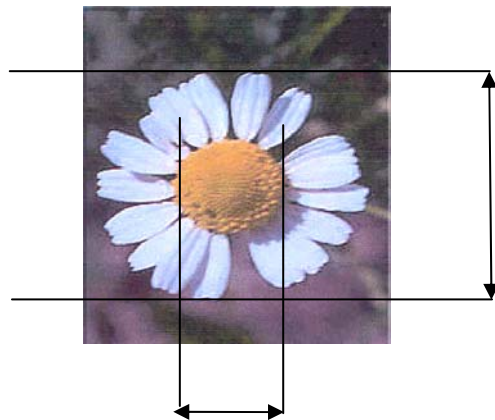


7  
fine

Ad. 8 : Capitule : diamètre

Ad. 9 : Capitule : diamètre du disque

L'observation doit être faite au début de la floraison lorsque les fleurs ligulées sont en position horizontale.



Capitule : diamètre  
(disque et fleurs ligulées)

Capitule :  
diamètre du disque

Ad. 10 : Époque du début de la floraison

L'époque du début de floraison d'une variété donnée doit être considérée comme atteinte si 20 % des plantes isolées ont des fleurs ligulées développées dans 5 capitules de la plante.

#### Ad. 11 : Époque de pleine floraison

L'évaluation doit être faite sur des plantes isolées. La plante isolée doit être considérée comme ayant atteint la phase de pleine floraison lorsque 40 à 70% des fleurs du disque se sont ouvertes dans 50% des capitules. Il y a pleine floraison d'une variété donnée lorsque 80% des plantes isolées ont atteint la phase de pleine floraison.

#### Ad. 12 : Capitule : contenu de (-) $\alpha$ -bisabolol dans l'huile essentielle

L'huile essentielle est extraite par distillation à la vapeur à partir de 30 g de capitules séchés. La teneur de l'huile essentielle en (-) $\alpha$ -bisabolol est analysée par chromatographie en phase gazeuse.

Les fleurs doivent être préparées pour être séchées au plus tard deux heures après la récolte afin d'éviter la décomposition de l'huile. La température de séchage ne doit pas dépasser 45°C et l'humidité résiduelle doit varier entre 7 et 11%. Conditions de distillation : 300 ml d'eau R utilisés comme liquide de distillation et 0,5 ml de Xylol R utilisé comme récepteur; quatre heures à 3-4 ml par minute.

L'huile essentielle, visqueuse, claire et d'un bleu intense, est séparée par chromatographie en phase gazeuse. Les méthodes appropriées de chromatographie en phase gazeuse sont passées en revue par Schilcher (1987).

Les principaux composants de l'huile essentielle de camomille sont : (-) $\alpha$ -bisabolol, chamazulène, oxyde de bisabolol A, oxyde de bisabolol B et oxyde de bisabolone A. En ce qui concerne l'(-) $\alpha$ -bisabolol, on distingue 3 niveaux:

Note	Niveau	Teneur en (-) $\alpha$ -bisabolol dans l'huile essentielle	Variétés indiquées à titre d'exemple
1	faible	$\leq 5\%$	Bodegold, Camoflora, Margaritar
2	moyen	5%-30%	Promyk
3	élevé	$>30\%$	Manzana, Novbona, Robumille

## 9. Bibliographie

Carle, R., 1993: Bestimmung des Ploidiegrades von Kamillensorten durch cytomorphologische Methoden und mittels Durchfluß-Cytophotometrie. Votr. Pflanzenzüchtung 26, pp. 42-48.

European Pharmacopoeia, 5<sup>th</sup> edition, Supplement 5.1, Published in accordance with the Convention on the Elaboration of a European Pharmacopoeia (European Treaty Series No. 50), European Directorate for the Quality of Medicines.

Schilcher, H., 1987: Die Kamille. Handbuch für Apotheker, Ärzte und andere Naturwissenschaftler, Wissenschaftliche Verlagsgesellschaft mbH Stuttgart.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Matricaria recutita L.&lt;br/&gt;(Chamomilla recutita (L.) Rauschert)"/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Camomille"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur(s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obteneur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété</p> <p>4.1 Schéma de sélection</p> <p>Variété résultant d'une :</p> <p>4.1.1 Hybridation</p> <p>a) hybridation contrôlée [ ] (indiquer les variétés parentales)</p> <p>b) hybridation à généalogie partiellement connue [ ] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))</p> <p>c) hybridation à généalogie inconnue [ ]</p> <p>4.1.2 Mutation [ ] (indiquer la variété parentale)</p> <p>4.1.3 Découverte et développement [ ] (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)</p> <p>4.1.4 Autre [ ] (veuillez préciser)</p> <p>4.2 Méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée</p> <p>a) Pollinisation croisée [ ] i) population [ ] ii) variété synthétique [ ]</p> <p>b) Hybride [ ]</p> <p>c) Autre [ ] (veuillez préciser)</p> <p>4.2.2 Autre [ ] (veuillez préciser)</p>		

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
<b>5.1 Ploïdie (1)</b>		
diploïde	Camoflora	2[ ]
tétraploïde	Manzana	4[ ]
<b>5.2 Plante : hauteur (4)</b>		
basse	Manzana	3[ ]
moyenne	Mabamille, Novbona	5[ ]
haute	Lasyr	7[ ]
<b>5.3 Capitule : diamètre (8)</b>		
petit	Bona	3[ ]
moyen	Bodegold, Camoflora	5[ ]
grand	Lasyr, Margaritar	7[ ]
<b>5.4 Époque du début de floraison (10)</b>		
précoce	Camoflora	3[ ]
moyenne	Manzana	5[ ]
Tardive	Zloty Lan	7[ ]



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Capitule : diamètre</i>	<i>petite</i>	<i>moyenne à grande</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de diffusion</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [ ] Non [ ]</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- |   |         |         |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)           | Oui [ ] | Non [ ] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [ ] | Non [ ] |
| c) culture de tissus  | Oui [ ] | Non [ ] |
| d) autres facteurs  | Oui [ ] | Non [ ] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]